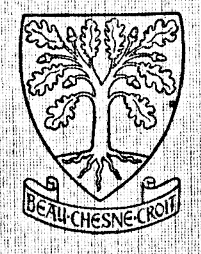
Émile JOMBART, S. J.
Doyen de la Faculté de Droit Canonique
de l'Institut Catholique de Toulouse

MANUEL
DE
DROIT CANON

Conforme au Code de 1917 et aux plus récentes décisions du Saint-Siège

Nouvelle édition revue et mise à jour



DU MÊME AUTEUR

Mémento de droit canon, à l'usage des *clercs, religieux, religieuses* et *laïcs*. Paris, Beauchesne, 1958.

Le mariage, rappel de quelques notions canoniques et morales. Paris, Téqui, 1925.

Le sacrement de l'ordre. Paris, Éditions Spes, vers 1930.

VALUY, **La religieuse en retraite,** nouvelle édition, revué et améliorée par E. Jombart, S. J. Paris, Tralin, 1923.

COTEL, **Catéchisme des vœux,** réédition soigneusement revue et mise en harmonie avec le Code de droit canon par E. Jombart, S. J. Louvain, Museum Lessianum, nombreuses éditions depuis 1919. Sous le titre **Témoins de la Cité de Dieu** une édition beaucoup plus complète a été publiée en 1956 par le P. Carpentier, S. J.

COTEL, **Les principes de la vie religieuse** ou Explication du Catéchisme des vœux, réédition par E. Jombart, S. J. Louvain, Museum Lessianum, 1922.

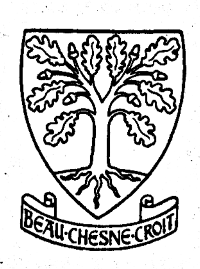
Collaboration au **Traité de droit canonique** publié en 1948 chez Letouzey sous la direction du chanoine Naz : Les religieux (t. I, pp. 549-720). Les délits et les peines (t. IV, pp. 581-808).

Emile JOMBART, S. J.
Doyen de la Faculté de Droit Canonique
de l'Institut Catholique de Toulouse

MANUEL
DE
DROIT CANON

Conforme au Code de 1917 et aux plus récentes décisions du Saint-Siège

Nouvelle édition revue et complétée



BEAUCHESNE ET SES FILS
PARIS, RUE DE RENNES, 117
1958

NIHIL OBSTAT :

Tolosae, die 17 januarii 1958
Jean BRU, *s. j.*,
Præp. Prov. Tolosanæ

IMPRIMATUR :

Tolosae, die 22 januarii 1958
J. CHANSOU,
vic. gén.

PRÉFACE
DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Ce livre est un manuel. *On n'y trouvera ni l'équivalent d'une bibliothèque ni même un traité complet. Il faudra recourir à d'autres ouvrages pour connaître l'évolution historique qui a abouti à la discipline actuelle ou même parfois pour avoir la complète interprétation et les applications variées de certaines prescriptions aujourd'hui en vigueur. Ce manuel n'a pas davantage l'intention de rendre inutile le Code de droit canonique, tout au contraire. Il en suivra généralement l'ordre, au moins dan les grandes lignes, mais sans s'astreindre à en reproduire ou même à en résumer les moindres canons. Les arbustes ne doivent pas empêcher de voir et d'admirer les grandes avenues de la forêt. Quelques vues synthétiques, dégageant les principes ou les tendances et groupant dans un ordre rationnel les réglementations de détail, paraissent préférables à une poussière amorphe qui, loin d'aider une vraie formation canonique, surchargerait la mémoire ou la rebuterait à la manière d'un annuaire des téléphones.*

Le manuel parcourra très vite (ou même omettra si possible) les questions de catéchisme élémentaire. A quoi bon rappeler à nos lecteurs que le baptême est un sacrement ou qu'il faut, pour confesser, être prêtre et avoir la juridiction ? — On n'insistera pas sur les matières (p. ex., les sacrements) traitées dans tous les ouvrages de théologie morale, tels que la Théologie morale en français du P. Vittrant[1]. — *On ne parlera guère ici du droit public de l'Église (pouvoirs de l'autorité ecclésiastique, rapports de l'Église et de l'État, etc.), si ce n'est, comme le Code lui-même, en quelques mots à l'occasion. Nous y étendre risquerait de déborder le cadre d'un manuel et d'empiéter sur le traité dogmatique* De Ecclesia.

En somme, ce modeste livre se propose de faire bien connaître et bien comprendre, du moins quant aux points plus importants et assez courants, l'ensemble de la législation canonique en vigueur, afin que, mieux connue, elle soit mieux observée pour le service de la Sainte Église et par amour de son divin Fondateur.

Avis concernant l'édition de 1958

Cette édition a très peu modifié le texte de la première, de 1949, *mais on s'y est appliqué à le* compléter *en donnant exactement la substance des dispositions canoniques les plus importantes (constitutions, décrets, réponses officielles...) prises par le Siège Apostolique depuis cinq ans ou plus.*

E. J.

1. Publiée chez Beauchesne en 1941.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES
SUR QUELQUES OUVRAGES
PUBLIÉS APRÈS LE CODE DE DROIT CANON

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BARGILLIAT, *Prælectiones juris canonici*, 2 vol., Paris, Baston, 1921. — BERUTTI, *Institutiones iuris canonici*, 6 vol. à partir de 1936, Marietti. — CANCE, *Le Code de droit canonique*, 3 vol., Paris, 1927. — COCCHI, *Commentarium in Codicem*, 8 petits vol., à partir de 1920, Turin, Marietti. — CIMETIER, *Consultations canoniques*, 2 vol., Lyon, Vitte, 1942. — M. CONTE A CORONATA, *Institutiones juris canonici*, 4 gros vol. à partir de 1928. *De locis et temporibus sacris*, 1922. *Compendium* en 2 vol., 1944. Turin, Marietti. — CREUSEN et VERMEERSCH, *Epitome inr. can.*, 3 vol. Nombreuses éditions. Paris, Desclée De Brouwer. — DE MEESTER, *Iuris canonici et iuris canonico-civilis compendium*, 3 vol., 9 édit., Bruges, 1921-1928. — OJETTI, *Commentarium in Codicem* (les 214 premiers canons), 4 vol., depuis 1927, Rome, Université grégorienne. — Van HOVE, *Prolegomena*, 2e édit., 1945 ; *De legibus*, 1930 ; *De consuetudine*, 1933 ; *De rescriptis*, 1936 ; *De privilegiis* et *de dispensationibus*, 1939. Rome et Malines, Dessain. — WERNZ-VIDAL, *Ius canonicum*, 7 vol., Université grégorienne, 1923-1937. — VROMANT, *Jus missionariorum*, plusieurs vol., Louvain, 1926-1935. — PRUMMER, *Manuale iuris canonici*, Fribourg, Herder, 1927. — CAPPELLO, *Summa iuris canonici*, 3 vol., Rome, 1928-1930.

ÉTAT RELIGIEUX

Dom BASTIEN, *Directoire canonique à l'usage des congrégations à vœux simples*, 4e édit., Maredsous, 1933. — CHOUPIN, *Nature et obligations de l'état religieux*, 2e édit., Beauchesne, 1923. — FANFANI, *De iure religiosorum*, Marietti, 1920. — GOYENECHE, *De religiosis*, Rome, 1938. — CREUSEN, *Religieux et religieuses*, 6e édit., Louvain, Museum Lessianum, 1950. — C. DE CARLO, M. I., *Jus religiosorum*, Desclée et Cie, 1950.

FONCTIONS CURIALES

FANFANI, *De jure parochorum*, Marietti, 1935. — SOUARN et VANDENKOORNHUYSE, *Le curé et la paroisse*, Lethielleux, 1939.

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

VILLIEN, *Histoire des commandements de l'Église*, 3e édit., Gabalda, 1936.

SACREMENTS

VILLIEN, *Les sacrements*, liturgie et histoire, Gabalda, 1931. — SCHŒLLIG, *Les sacrements*, traduction Guillaume, Mulhouse, Salvator, 1938. — CAPPELLO, *De sacramentis*, 5 gros vol., réédition à partir de 1942, Turin, Marietti.

INDULGENCES ET SACREMENT DE PÉNITENCE

BERINGER-STEINEN, *Les indulgences*, 2 vol., traduction de 1925, Lethielleux. — LACAU, *Le précieux trésor des indulgences*, Marietti, 1932. — CHRÉTIEN, *De pœnitentia*, 2e édit., Metz, 1935.

COMMUNION

JORIO, *La communion des malades*, traduction française, Louvain, Museum Lessianum, 1933. — DURIEU, *L'eucharistie*, Gabalda, 1925.

MARIAGE

CHRÉTIEN, *De matrimonio*, 2e édit., Metz, 1937. — DURIEU, *Le mariage*, Gabalda, 1920. — FOURNERET, *Le mariage chrétien*, Beauchesne, 1919 (et édit. plus récentes). — GASPARRI, *De matrimonio*, 2 vol., édit. de 1932, typographie vaticane. — MARTIN, *Le mariage*, Rennes, 1935. — NAZ, 3 opuscules sur le mariage : *Formalités prescrites* ; *Dispense du mariage non consommé* ; *Procédure des actions en nullité*, LETOUZEY, 1943, 1940, 1938. — DE SMET, *De sponsalibus et matrimonio*, 2 vol., 4e édit., 1923, Bruges, Beyaert.

CANONISATIONS

Codex pro postulatoribus, Rome, 1929.

PROCÉDURE

ROBERTI, *De processibus*, 2 vol., Rome, Apollinaire, 1926. NOVAL, *De processibus*, 2 vol., Marietti, 1920.

DROIT PÉNAL

CAPPELLO, *De censuris*, Marietti, 1925. — MICHIELS, *De delictis*. Du même : *Normæ generales* ; *De personis*. Lublin (Pologne) à partir de 1929. — PELLÉ, *Le droit pénal de l'Église*, Lethielleux, 1939.

ASSOCIATIONS PIEUSES

COLLIN, *Traité canonique du tiers ordre*, Paris, 1943. — VILLARET, *Les congrégations mariales*, Beauchesne, 1947.